

PC3 - COUPE SUR TERRAIN - Etat projeté

PC4 - NOTICE DESCRIPTIVE

1- PRESENTATION DE L'ÉTAT INITIAL DU TERRAIN :

Le projet, objet de la présente demande de permis de construire se situe sur la commune de Moult-Chicheboville.

Le terrain de 65655 m2, occupe en partie les parcelles 215 et 217 de la section ZD. Le terrain présente un très léger dénivelé Est-Ouest. Il est bordé par une route départementale au Nord-Ouest et Sud-ouest.

Quatre bâtiments existent et seront démolis (un bâtiment de bureaux, deux hangars et un séchoir). Quatre autres constructions légères (donc de surface de plancher nulle) seront démolies (un hanger non clos et trois séchoirs mobiles).

2- PRESENTATION DU PROJET :

La SCI NORA souhaite réaliser un bâtiment logistique type messagerie comprenant des bureaux intégrés au 1er étage, et des parkings véhicules légers et véhicules utilitaires en extérieur. Le RDC (messagerie) couvrira 5593 m² SP et le R+1 (bureaux) 2018 m². La guérite fera 4m². L'emprise de la zone auvents sera de 2309 m². Le bâtiment comportera 8 quais de livraison PL. Le parking VL comprendra 158 places (+ un abri 2 roues de 51m² et un abri fumeurs de 24 m² d'emprise au sol) et le parking vans comprendra 488 places. Une zone d'attente des vans (80 places) sera disposée à l'arrière du bâtiment. Une zone de chargement sera sur le côté du bâtiment, sous l'auvent.

Les activités de messagerie qui seront exercées sur le site sont :

- la réception des marchandises avec une approvisionnement par poids lourds de nuit,
 - la préparation des commandes,
 - la livraison par véhicules utilitaires.

L'activité implique la présence de plusieurs équipes, chargées de la réception et du contrôle des marchandises, du stockage, de la préparation des commandes, du contrôle de la préparation des commandes et de l'expédition.

Le personnel sera composé essentiellement de préparateurs de commandes et de caristes.

Le site sera en activité 7j/7j avec les livraisons de marchandise par poids lourd de nuit et les départs livraison en début de matinée et les retours livraison en fin de journée.

L'activité de messagerie projetée sur le site n'entre pas dans le champ de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Les nuisances sonores auront pour unique origine les moteurs de véhicules (poids lourds, véhicules légers, vans, chariots élévateurs). Aucun process n'est prévu sur le site.

2-1 Aménagement du terrain:

L'accès au site se fera par deux accès créés, l'un au Nord de la parcelle, l'autre au Sud. L'accès Nord sera l'entrée et sortie des PL, l'entrée des VL et la sortie des vans. L'accès Sud servira à l'entrée et sortie des vans, et à la sortie des VL.

Les flux ont été pensés afin de limiter les croisements entre les divers types de véhicules, avec un accès facilité aux quais PL.

2-2 Implantation et organisation du projet :

Le bâtiment sera implanté au Nord-Est de la parcelle. Il sera de forme parallélépipèdique avec un auvent abaissé qui prolonge l'emprise du batiment principal sur la façade Nord-Est.

Les horizontales sont privilégiées pour la composition architecturale, et les formes et volumes employés pour la composition architecturale sont simples.

2-3 Traitement des limites de parcelle:

Le terrain sera clôturé par des panneaux grillagés métalliques d'une hauteur de 2m, de teinte RAL 7022. Deux portails métalliques coulissants à barreaudage vertical d'une hauteur de 2m et de teinte RAL 7022 fermeront l'entrée et la sortie du site.

2-4 Matériaux et couleurs des constructions:

PHASE

Le batiment principal aura une ossature en béton. Les façades seront composées d'un soubassement en bardage plan RAL 9007 sauf pour la façade Nord-Est (celle des quais PL) qui sera en béton finition lisse.

En partie haute elles seront composées d'un camaïeu en bardage plan comprenant 5 teintes (RAL 7035, 7040, 9003, 9006 et 9007).

Les menuiseries des bureaux seront de teinte RAL 7022 et seront encadrées par un bardage plan blanc, sur les façade Nord-Est, et Sud-Ouest. Les parties non vitrées comprises dans le bandeau sont traitées en bois.

L'auvent, construit en structure métallique, sera traité avec un bardage métallique ondulé de teinte identique au sousbassement.

La couverture de l'entrepôt et du auvent seront en bac acier isolé et étanché à deux pentes, invisible depuis la rue. La toiture sera recouverte sur 1709 m2 de panneaux photovolataïques (soit plus 30% de la surface de toiture de l'entrepôt).

Les descentes d'eaux pluviales seront principalement à l'intérieur du bâtiment, donc non apparentes en façade.

Les circulations piétonnes extérieures seront traitées en béton balayé et en enrobé.

2-5 Espaces libres et plantations :

Les espaces libres de bâtiments et voiries seront traités en espaces verts (18007 m²). 179 arbres de haute tige seront plantés au total, en alignement sur les limites parcellaires complétés d'arbustes (haies), et répartis au niveau de l'aire de stationnement VL et des aires de stationnement des vans.

2-6 Les réseaux :

Les réseaux d'alimentation électrique, téléphone, et eau potable seront raccordés sur les réseaux existants de la Zone Industrielle, à l'entrée du site.

Les évacuations des EU/EV seront rejetés sur les réseaux existants à l'entrée du site. La gestion de EP sera traitée par des espaces verts creux et un bassin enterré au niveau des quais PL pour les eaux polluées.

2-7 Gestion des déchets :

Les déchets produits par le bâtiment seront triés et traités directement par l'entreprise, via des prestataires privés. Il n'y aura pas d'aire de présentation des poubelles.

ECHELLE 1/500°

MAÎTRE D'OUVRAGE :

SCI NORA

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE LOGISTIQUE ET SES BUREAUX

PC4 - NOTICE DESCRIPTIVE / PC3 - COUPE SUR TERRAIN

PERMIS DE CONSTRUIRE

INDICE

DATE oct. 2020

U

